

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Francois Levesque

<https://www.cadre21.org/membres/8b959fd3c6c79aad2358e662>

Date d'obtention : 2020-11-19 15:19:14

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Qu'il faut agir rapidement, que nous devons soutenir et rassurer la victime et l'encourager dans sa démarche. Notre rôle est d'aller chercher le plus d'informations (grille d'évaluation) avec toutes les personnes impliquées et de vérifier celle-ci, en protégeant nos sources. Ceci nous permet d'évaluer correctement la situation et d'orienter le mieux possible la suite des démarches, le cas échéant, avec les policiers. Nous ne devons jamais nous substituer au travail des policiers, nos rôles respectifs sont complémentaires. On doit finalement communiquer avec les parents de tous les élèves impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que les situations de sextage peuvent prendre plusieurs formes. Dans tous les cas, il est important d'appliquer la méthode sexto avec la même rigueur pour obtenir un résultat optimal. Bien que probablement plus rare, des garçons peuvent également être des victimes. De toujours soutenir et accompagner les victimes, surtout après une dénonciation et l'application du protocole sexto parce que les rumeurs voyagent à une vitesse folle dans une école secondaire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Dans un cas où un élève instigateur ne collabore pas, qu'il s'agisse d'un acte impulsif ou malveillant. Probablement que certains élèves, surtout chez les plus vieux, refuseraient de remettre leur téléphone. Je comprends qu'à ce moment nous devons communiquer avec les forces de l'ordre, mais dans la réalité, je me questionne à savoir avec quelle rapidité ils vont intervenir. J'imagine cependant que ma crainte doit faire partie des exceptions.